

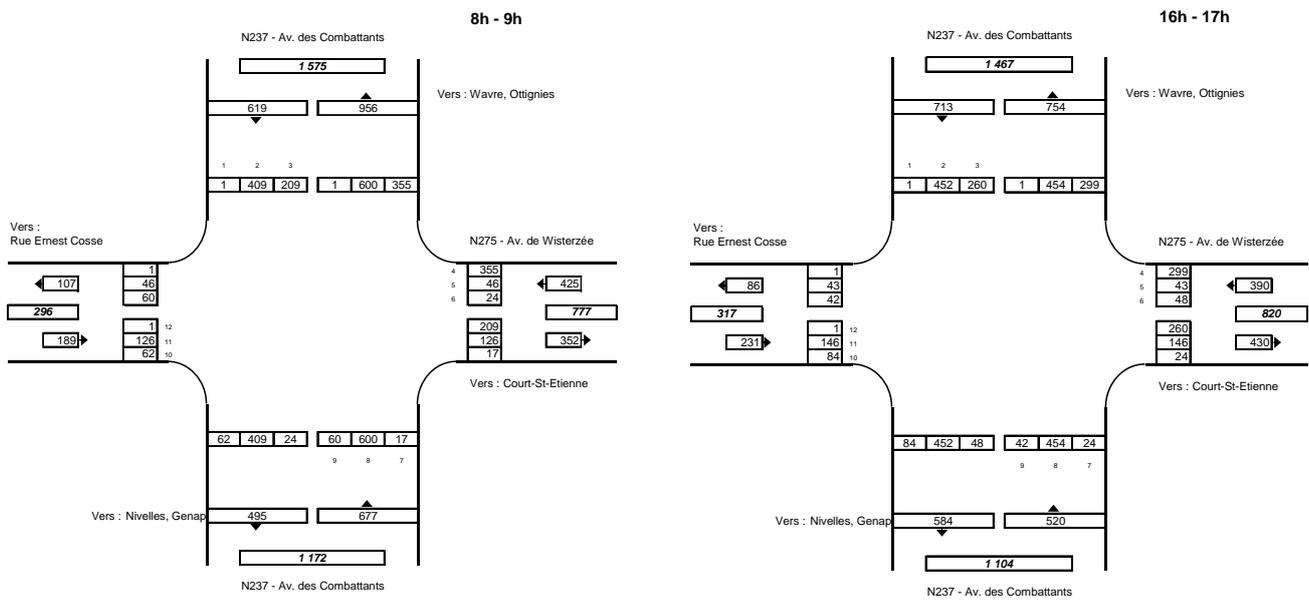


Carrefour de la Lanterne et avenue des Combattants (RN237)

Situation actuelle et propositions

Les feux accordent le même temps de vert aux trafics circulant dans les deux sens sur la RN 237. Les vireurs à gauche de la RN 237 vers l'av. de Wisterzée, qui représentent 34 à 36 % du trafic vers l'ouest (selon l'heure) ne peuvent effectuer librement ce mouvement, compte tenu de la densité du trafic en sens inverse. Cette situation bloque à certains moments le trafic allant tout droit sur la RN 237, vers Genappe, la bande de stockage des vireurs à gauche en amont du carrefour étant trop courte.

Comptages du SPW en 2007.



Les vireurs à gauche de la RN 237 côté Genappe dans la rue E. Cosse représentent 8 % du trafic ouest-est sur la RN237. Ce mouvement est assez faible et peut être reporté sur la rue P. Henricot qui longe l'ITP. Ceci offre différents avantages (voir schéma)

1. Pas besoin de bande de vireurs à gauche avant le carrefour, côté sud. Donc possibilité d'ajouter des places de parking sur cette section commerçante de la rue des Combattants.
2. Possibilité de placer un îlot axial qui protège la traversée piétonne sur la RN237 ainsi que les vireurs à gauche venant d'Ottignies.
3. Augmentation de l'espace d'attente de ces vireurs à gauche au milieu du carrefour.

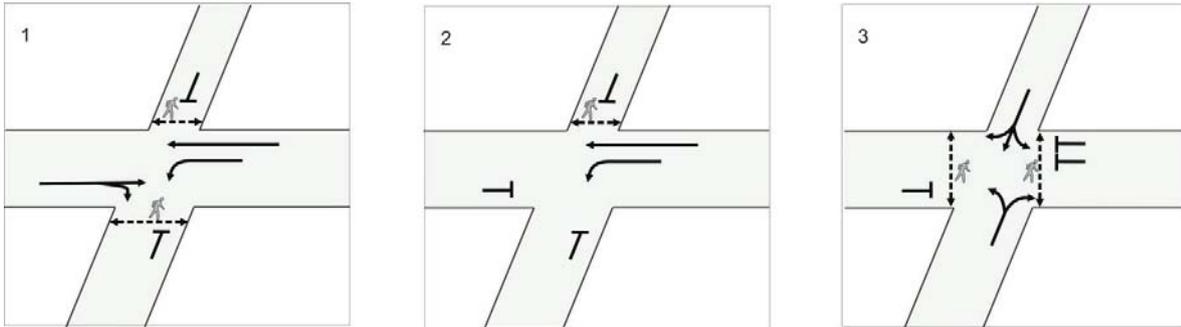
La rue E. Cosse peut être mise à sens unique (sauf cyclistes) dans le sens descendant vers l'av de Wisterzée, ce qui permet de y créer des places de stationnement (on est à deux pas des commerces).

Les propositions suivantes permettent alors d'améliorer le confort des piétons (y compris les personnes à mobilité réduite, notamment les malvoyants) tout en augmentant la capacité du carrefour

4. Déplacement du passage vers le carrefour pour réduire les temps morts entre les phases de feu (plus de capacité trafic) et trajets plus directs pour les piétons).
 5. Oreille de trottoir qui permet de raccourcir les traversées piétonnes.
 6. remise en état de ce trottoir (réfection du revêtement et élagage de la végétation)
 7. Léger recul de ce passage pour permettre de le rendre accessible aux PMR
 8. modification du cycle des feux: feu rouge "avancé" pour stopper le trafic venant de Genappe avant celui venant d'Ottignies et permettre le tourne-à-gauche vers l'av de Wisterzée.
- Placer éventuellement une flèche de tourne-à-droite au débouché de l'av de Wisterzée qui permet de

libérer à ce moment les vireurs à droite vers Ottignies (gain assez limité car pas de bande en amont dans l'av de Wisterzée pour ces vireurs mais c'est le flux dominant).

Phases de feux:



Remarques:

1. Des mesures de facilitation du passage des bus en direction d'Ottignies ne sont pas possibles en amont du carrefour de la Lanterne sans supprimer du stationnement dans l'av des Combattants. En sens inverse, on pourra revoir la situation après la création de la nouvelle voie d'accès au centre de Court via le site Henricot II qui aura pour effet de soulager sensiblement le carrefour de la Lanterne.
2. En amont du rond-point de la chaussée de Bruxelles on pourrait aménager une voie d'approche pour les bus, moyennant la suppression du stationnement devant la station Total etc... et le reprofilage de la voirie (travaux lourds). A envisager à moyen terme, selon l'évolution de la congestion.
3. Une traversée piétonne supplémentaire serait utile entre l'arrêt de bus vers Ottignies et l'institut provincial (ligne de désir des étudiants)
4. Devant les entrées dans le parc de Wisterzée et dans l'avenue P. Henricot des aménagements pourraient être réalisés, par exemple une zone centrale d'attente pour les vireurs à gauche.

→ Un plan-projet précis portant sur toute la section devrait être établi pour répondre à ces exigences et en même temps mettre en valeur l'atout que constitue l'espace vert du parc de Wisterzée.



